

**Délibération du Conseil Municipal
Commune de LAUZERTE****D.2024-027****ACTE : 7.1.2**

L'an deux mille vingt-quatre et le 10 Avril à 20h, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES BASSO-GUICHARD, BOURCIER, DENIS, GAUCHET,
MRS BERTHAUX, CAM, LE MOING, PIERASCO, ZULIAN

Procuration : MME LARONDEA M. BERTHAUX
MME MAZILLE A M. PIERASCO

Excusé(e)s / Absent(e)s : MME NEGRE ; MRS BADOE ET BAÏADA

Secrétaire : JEAN-FRANCK PIERASCO

Date de la convocation : 28/03/2024

Nombre de conseillers : 14 Nombre de présents : 9 Nombre de votants : 11

❖ **OBJET : BUDGET COMMUNAL - VOTE DU BUDGET 2024**

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024 arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 13 Mars 2024, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 918 277.00 €

Dépenses et recettes d'investissement : 1 950 066.00€

L Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité :10 voix
pour , 1 voix contre : M. CAM

- **VOTE** : le budget de l'exercice **2024** présenté par Monsieur François LE MOING, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section de :
 - Fonctionnement à : 1 918 277.00 €
 - Investissement à : 1 950 066.00 €

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

François LE MOING